

REICHSTETT

au fil des saisons



Bulletin municipal **31** avril 2016 www.reichstett.fr



ECOPARC · RHENAN

brown
fields



TERRAINS DISPONIBLES A LA VENTE



**Brownfields
réalise
un parc
d'activités
dernière
génération en
partenariat avec
l'Eurométropole
de Strasbourg**

Contact: 03 88 12 64 48

SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE RAMONAGE

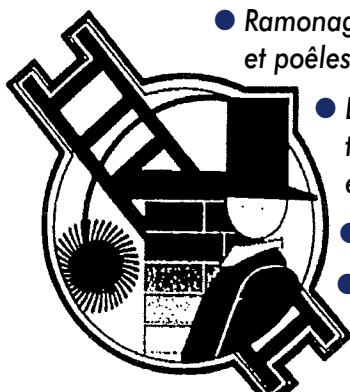
**Ramonage
MEYER Richard Sarl**
Maître ramoneur

70 Grand Rue - 67110 Gundershoffen

Tél.: 03 88 54 38 73

06 07 01 14 68

Mail: ramonage.meyer@orange.fr



● Ramonage cheminées, chaudières
et poêles

● Expertise de cheminées,
test d'étanchéité
et vidéoscopie

● Débistrage de cheminées

● Nettoyage gaines de
ventilation et V.M.C.

Hôtel Restaurant**

A l'Etrier

Fabienne Horr - Luther

Ouvert tous les jours midi et soir
sauf dimanche soir fermé

19 rue du Général de Gaulle
67116 REICHSTETT

Tél. : 03 88 18 43 20



hotel.etrier67@estvideo.fr
www.hotelrestaurentaletrier.fr

Vie communale 4 - 13 / 15

- *Salle des fêtes* 6 - 7

- *Projet de forage
et de stockage* 8 - 9

Budget 10 - 11

Médiathèque 14

Vie associative 16 - 17

État civil 18

**Questionnaire sur l'audience
du Canal local** 19

**Agenda et informations
pratiques** 20

Bulletin municipal de Reichstett n° 31

Mairie : 24, rue de la Wantzenau,
CS 73453 Reichstett,
67456 Mundolsheim cedex,
tél.: 03 88 20 02 26, fax: 03 88 81 92 85

Directeur de la publication :

M. le Maire Georges Schuler

Comité de pilotage / rédaction présidé

par C. Reichert : N. Guillerme, I. Haessig,
R. Hranitzky, C. Reichert, M. Wintz.

Dossier central :

J. Keller

Photographies :

G. Fricker

Couverture :

Club de randonnées
pédestres de Reichstett

Maquette :

Serge Bitsch

Impression :

IBS à Schiltigheim, imprimé sur

papier sans chlore labellisé dans le cadre

du développement durable des forêts.

Dépôt légal : avril 2016.

Mes chers concitoyens



Il y a des moments dans la vie publique où l'on doute, on doute de sa vision en l'avenir, pourtant gouverner c'est prévoir dit le vieil adage...

Il me semblait en 2012, lorsque la raffinerie a été fermée, au-delà du drame humain de la perte d'emplois, que Reichstett allait connaître une embellie au niveau du développement urbanistique et surtout environnemental.

Cela nous fut confirmé par l'augmentation des demandes d'habitat sur notre territoire mais aussi par la capacité des collectivités à mettre en place la phase de dépollution du site en partenariat avec des entreprises volontaires.

Aujourd'hui, alors qu'un Ecoparc Rhénan voit le jour sur l'ancien site de la raffinerie avec la création de nombreux emplois, qu'un éco quartier est en train de sortir de terre avec une offre de logements indispensable pour répondre à la demande à la fois de nos jeunes mais aussi de nos aînés, nous nous retrouvons confrontés à deux soucis environnementaux, le premier étant la volonté d'implantation d'une entreprise d'un site de géothermie profonde proche d'une zone seveso seuil haut (ce même projet a été refusé par la ville de Strasbourg dans une zone similaire) et le deuxième étant le regroupement de wagons remplis de gaz pétrole liquide pour un stockage temporaire de 270 rames de 20 wagons soit 2000 tonnes. La création d'emplois est minime, moins de dix pour la géothermie et de zéro pointé pour le stockage.

Nous déplorons que l'époque soit aux technocrates, aux formules mathématiques et chimiques qui permettent à d'autres technocrates de dire qu'il n'y a aucun danger et de donner des avis favorables malgré l'inquiétude et l'opposition des populations.

Aujourd'hui où au moindre souci ou incident même mineur on met en place des cellules d'aide psychologique là on annonce froidement à une population sans la moindre précaution pédagogique que cela se fera « avec ou contre son plein gré ».

A l'heure des réseaux sociaux, de la communication et de l'information immédiate comment peut-on encore imaginer de laisser le citoyen Lambda en dehors de ce débat ?

Lui faire croire que tout ce qui est fait est pour son bien et en toute sécurité, cette époque là je pense qu'elle est révolue. Les arguments des grands décideurs et des entreprises ne nous ont aucunement convaincus.

Votre Maire Georges Schuler

Plusieurs points de l'Eurométropole soulèvent de fortes inquiétudes

1) L'endettement de CUS Habitat

Entre 2010 et 2014 la dette de l'office HLM a progressé de 40% pour arriver à 416 M€ de dettes. Ce chiffre est colossal d'autant plus qu'une grande partie de cette dette est garantie par l'Eurométropole elle-même déjà endettée à hauteur de 528 M€. Ce lourd dérapage m'inquiète fortement sur la santé financière des autres SEM de l'Eurométropole comme la CTS.

2) La situation de l'Usine d'incinération gérée par SENERVAL

Les coûts générés par cette fermeture sont colossaux que ce soit pour le traitement des déchets ou la remise aux normes de l'usine. Ils ont déjà occasionné deux hausses successives de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères. Le rôle du politique est de tout mettre en œuvre pour trouver la meilleure issue possible et surtout la moins

coûteuse pour nos concitoyens. C'est pourquoi il ne faut refuser d'explorer aucune piste, aucune offre en la matière. Nous avons proposé à Robert Herrmann de faire appel aux services du Ministère de l'Environnement pour piloter ce dossier qui constitue un laboratoire grandeur nature puisque c'est la première fois qu'une usine d'incinération se trouve dans une telle situation en France. Je pense que le renfort des techniciens d'état n'aurait pas été superflu.

3) La 8^e hausse des tarifs de la CTS depuis 2008

Après le vote entérinant la hausse des impôts locaux en décembre dernier, la majorité conduite par Robert Herrmann a adopté, lors du conseil de l'Eurométropole du 24 mars, la 8^e hausse des tarifs de la CTS depuis l'accession aux responsabilités de la majorité EELV/PS.

Trois tarifs illustrent l'évolution de la politique tarifaire menée par la majorité :

Le prix du ticket simple qui sera passé de 1,30 € en 2008 à 1,70 € (+30,7 %) au 1^{er} juillet 2016

Le prix de l'aller-retour qui sera passé de 2,50 € en 2008 à 3,30 € (+32 %) au 1^{er} juillet 2016

Le prix de l'abonnement qui sera passé de 40 € en 2008 à 49,80 € (+24,5 %) au 1^{er} juillet 2016

Face à la grave crise que connaît la France depuis 2008, toutes ces hausses qui pèsent lourdement sur les familles et les entreprises sont malvenues.

Je regrette cette politique qui consiste à faire payer aux contribuables la mauvaise gestion de notre collectivité qui ne cesse de s'endetter et dont les dépenses de fonctionnement ne sont absolument pas maîtrisées.

Inauguration des « Villas Nove »

Le vendredi 15 Janvier a eu lieu l'inauguration, au 88 rue du Général De Gaulle, des 15 premiers logements locatifs du bailleur social Habitation Moderne à Reichstett, appelés résidence « Villa Nove »

L'ensemble a été inauguré par Philippe Bies, Président d'Habitation moderne, Député du Bas-Rhin, Jean-Bernard Dambier, Directeur général d'Habitation moderne, Virginie Jacob, Directrice générale déléguée d'Habitation moderne, Georges Schuler, Maire de Reichstett et Conseiller régional et Vincent Debes, Maire de Hoenheim, Conseiller départemental.

L'ensemble mixe réhabilitation et construction et se compose sur l'avant du site d'une maison entièrement réhabilitée et à l'arrière de constructions neuves proposant aux locataires des logements de types 2 à 5, disposant tous d'une terrasse ou d'un balcon.

L'opération est certifiée CERQUAL - BBC Effinergie 2005 & Habitat et



Photo : N. Guillerme

environnement option performance et Patrimoine Habitat & Environnement BBC Effinergie Renovation.

24 stationnements en sous-sol ont également été réalisés.

Le Maire Georges Schuler a souligné que « *cette réalisation était exemplaire à plus d'un titre, non seulement parce qu'elle s'intègre parfaitement dans le paysage mais aussi parce qu'il s'agit de logements sociaux* ».

Rappelons que le taux d'éligibilité à un logement social au sein de l'Eurométropole est de 65 % des ménages et que ces logements contribuent à augmenter le taux de logements sociaux à Reichstett. Notre commune fait partie de la liste des communes carencées au titre du bilan SRU 2011 - 2013 et doit payer chaque année une pénalité au titre de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain). ■

« Stammtisch » du Maire



Photo: N. Guillerme

Ce Jeudi 3 mars 2016 à 18 h a eu lieu, au club de pétanque, le traditionnel rendez-vous sous forme du stammtisch du Maire Georges Schuler, venu à la rencontre des habitants dans un esprit de dialogue direct et ouvert.

Plusieurs adjoints (Norbert Anzenberger, Patrick Eckart, Christine Reichert, Max Mondon, Dominique Dutt) et conseillers municipaux (Marcel Beteta, Laurence Crosnier, Nicolas Guillerme) l'accompagnaient.

Ces rencontres désormais régulières avec les habitants (au club - house des pêcheurs, du tennis...) participent à la démocratie de proximité et au dialogue élus - citoyens.

Au sommaire :

Reichstett dit NON au projet de géothermie profonde et au stockage de wagons GPL.

Nouvelles de la future ZAC à propos des 44 000 m² dans la future zone

commerciale du nord de Reichstett (zone Cora).

De nombreux habitants étaient présents, intéressés et préoccupés par les différents sujets abordés.

Ils ont surtout exprimé leurs craintes concernant la géothermie ainsi que le stockage de wagons GPL et nous ont fait part de la nature de leur mobilisation, par exemple en étant venus rencontrer le commissaire enquêteur en mairie, écrit au Préfet, échangé par mail entre voisins...

Les habitants présents sont désireux de poursuivre leurs démarches. Nous sommes à leur côté pour relayer leurs initiatives.

L'affichage de cette rencontre avait été fait sur les panneaux d'informations ainsi que sur le site internet de la mairie

(<http://www.reichstett.fr>) ■



Fête des aînés

Dimanche 17 janvier, grande effervescence à la salle des fêtes nouvellement rennovée

Nos aînés étaient invités par la municipalité pour leur traditionnelle fête qui, en raison des travaux de la salle des fêtes et des élections régionales, n'avait pu être organisée comme à l'accoutumée en décembre. Ils ont ainsi été les premiers à découvrir et à investir les nouveaux lieux. La décoration de la salle et des tables, l'excellent et copieux repas servi par les élus et la très belle prestation du groupe Dance Swing Club puis de l'ACR 2000 ont ravi et enthousiasmé le

public. L'ambiance était très chaleureuse et ce fut un beau moment de partage entre les aînés et les élus entièrement dévolus à leur bien-être. Les divers airs de musique ainsi que les magnifiques spectacles de danse incitaient à la joie et à la bonne humeur.

Ce fut l'occasion pour le maire et Michèle Meyer, adjointe en charge de l'événement, de remettre des cadeaux aux époux Bastian qui fêtaient leurs 63 années de mariage.

En point d'orgue nos aînés ont eu la surprise de pouvoir déguster de délicieuses galettes des rois et de devenir pour certains les reines et les rois du jour. ■



Les époux Bastian fêtaient leurs 63 années de mariage.



La très belle prestation du groupe Dance Swing Club puis de l'ACR 2000 ont ravi et enthousiasmé le public.



Inauguration de la salle des fêtes



L'inauguration de la salle des fêtes entièrement rénovée a eu lieu samedi le 6 février. Après que Huguette Adrian, adjointe en charge de la manifestation, ait accueilli les invités, le maire a coupé le ruban tricolore officiel en présence de nombreuses personnalités et des forces vives de la commune.

L'architecte et maître d'œuvre, Patrick Weber, a ensuite fait la présentation technique et de conception du projet en évoquant les contraintes que son équipe a dû surmonter. Puis

Patrick Eckart, adjoint en charge du projet, entouré des membres du pôle technique, a relaté la chronologie de cette restauration et toute l'énergie qu'il a fallu investir pour mener le

projet à bon terme. L'ensemble des travaux et mobiliers représente 1.800.000 euros HT et l'isolation du bâtiment a permis l'obtention d'une subvention de 7.700 euros au titre d'économies d'énergie. Après que le maire ait remercié le public pour sa présence, ce dernier a été invité à visiter les lieux. Ce sont les membres du pôle technique qui ont durant la toute la journée guidé les groupes d'élus et d'habitants venus découvrir le nouveau complexe. Les questions furent nombreuses sur les techniques utilisées pour la rénovation, l'isolation thermique, les économies d'énergies, les nouvelles salles, la nouvelle cuisine...

La salle des fêtes qui avait été construite en 1963 et qui à présent est entièrement rénovée offre désormais un cadre moderne, lumineux, fonctionnel et conforme aux normes de sécurité à ses occupants au quotidien et aux diverses manifestations communales et associatives. Elle a été totalement métamorphosée sur le plan de son





esthétique et de sa fonctionnalité. La nouvelle entrée donne sur le parking et comprend un ascenseur pour l'accès des personnes à mobilité réduite et des associations. En entrant dans la première partie du hall, les vestiaires sont à droite et les sanitaires à gauche. Dans la seconde partie du hall, à droite le bar, avec la cuisine à côté, une laverie et un local poubelles. La séparation du hall et de la salle se fait par paroi amovible pour pouvoir moduler la salle en fonction de l'envergure des manifestations. Des parois vitrées, d'une part à l'entrée, d'autre part à l'autre extrémité du hall, côté jardin, permettent un passage de la lumière naturelle, ce qui donne un cachet au nouveau hall ainsi mis en valeur. La salle et la scène ont été entièrement renouvelées, avec un nouveau système

de chauffage/ventilation performant et des murs, faux-plafonds et cloisons intégrant une sono de haute qualité. Il y a également un accès à la scène pour les personnes à mobilité réduite, de par la façade, côté école. Le parquet de la salle a été entièrement conservé en l'état. Au rez-de-chaussée, il y a deux salles, dont l'une sert de local de rangement pour les tables et les chaises. A l'étage, ce sont cinq salles pour les associations, et une local technique pour la régie. La toiture, entièrement revue, est en charpente bois avec bardage. Les murs sont floqués et l'isolation a été réalisée par l'intérieur et par l'extérieur. L'électricité a été entièrement remplacée et l'éclairage se fait à 95 % par des LED. Le parking devant la salle des fêtes a également été entièrement réaménagé.



L'après-midi de la manifestation inaugurale était entièrement réservée aux habitants qui, hormis la nouvelle salle des fêtes, ont pu découvrir diverses animations gospel, hip-hop, de cirque et de chearleading orchestrées avec brio par le club des jeunes, sous la houlette de l'animatrice Linda. ■



Notre combat contre le projet de forage d'un puits de géothermie et d'un projet de stationnement de wagons de GPL sur le site de l'ancienne raffinerie

Reichstett dit NON !

La municipalité dit NON au projet de réalisation de travaux de forage d'un puits de géothermie haute température sur le site de l'ancienne raffinerie

Les raisons :

Le projet d'implantation, à proximité du site de Wagram Terminal avec un stock de 500.000 m³ d'hydrocarbures, à la limite des zones de danger définies dans le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de Wagram Terminal, proche des zones d'habitation de notre Commune et de la future ZAC Les Vergers de Saint Michel est préoccupant.

Le risque de pollution de la nappe phréatique malgré toutes les mesures de sécurité sensées répondre à tout événement imprévu (séisme, micro-séisme, sismicité induite, corrosion, infiltrations), ne peut être totalement exclu.

Les scientifiques s'accordent à dire que la sismicité induite n'est pas expliquée. Une exploitation industrielle avec un phénomène induit inexpliqué scientifiquement représente un facteur de risques loin d'être négligeable.

L'opérateur manque d'expérience dans les travaux de forage.

Le projet suscite une grande inquiétude au niveau du public.

La municipalité dit NON à la demande d'autorisation et d'institution de servitudes d'utilité publique présentée par la société WAGRAM TERMINAL, relatif au projet de stationnement de wagons GPL sur le site de l'ancienne raffinerie.

(WAGRAM TERMINAL a acquis en 2013 120 Ha de terrains sur la partie Sud de l'ancienne raffinerie, ainsi qu'un réseau conséquent de voies ferrées non utilisées qui pourraient servir au stationnement de wagons contenant du GPL (gaz de pétrole liquéfié) à savoir propylène, butane et propane. L'autorisation demandée



Photo : C. Reichert

permettrait le stationnement de 2 rames allant jusqu'à 980 tonnes par rame).

Les raisons :

Nature du risque : en cas d'incendie à proximité une montée en température et en pression des wagons citernes engendrerait leur rupture mécanique et le phénomène de BLEVE par la dépressurisation du gaz liquéfié, puis vaporisation explosive et boule de feu à 1000 degrés. Les zones d'effets associés, thermiques

et de surpression couvrent les voies ferrées, la peupleraie et les champs situés à proximité.

Accidents de BLEVE connus : Raffinerie de Feyzin le 4 janvier 1966, Los Alfaques en Espagne le 11 juillet 1978, Viareggio en Italie le 29 juillet 2009. L'accident de Feyzin est dû à une fuite de gaz par erreur de manipulation et il nous confirme qu'un nuage de gaz peut se déplacer au gré des vents et s'enflammer par le simple passage d'une automobile. Mais les accidents de Los Alfaques et de Viareggio sont

plus proches du projet puisqu'il s'agit respectivement d'un camion citerne de 25 tonnes et d'un wagon de 45 tonnes. Dans les trois cas de nombreuses victimes, des projections de débris métalliques à plusieurs centaines de mètres par effet fusée, des toitures endommagées et des vitres brisées à plusieurs kilomètres, sans parler de la pollution des terrains et de la nappe phréatique. Alors que penser d'un accident qui toucherait deux rames de vingt wagons de 45 tonnes, à un kilomètre des premières habitations de notre commune et à moins de sept cents mètres de la RD 37 et la RD 63 ?

Bien que les risques technologiques d'un stationnement de wagons contenant du GPL sur la zone indiquée par la société WAGRAM TERMINAL soient théoriquement endans des périmètres de dangers exposés par le Plan de Prévention des Risques Technologiques actuel pour lequel nous avons émis un avis favorable par délibération du Conseil Municipal du 20 janvier 2014, nous estimons que le stationnement de wagons de GPL constitue un risque supplémentaire qui s'ajoute à ceux déjà connus et qui exposerait la population à de nouveaux risques d'ex-

plosion, d'intoxication ou de pollution des sols.

Par ailleurs ce projet ne tient pas compte de notre état de 'guerre' actuel, ni des des projets d'extension de l'habitat de la Commune (ZAC« Les Vergers de Saint Michel), dont les premières habitations seront situées à 0,5 km du site de stationnement des wagons GPL), ni du projet de transformation du site de l'ancienne raffinerie en Eco-parc Rhénan, à savoir un site d'activité qui accueillera, selon les prévisions, jusqu'à plus de 2000 habitants d'ici une dizaine d'années. ■

Tribune du 1^{er} Adjoint Norbert Anzenberger dans les DNA du 13 février

Pourquoi devrions - nous subir ce que les riverains du port aux pétroles ne veulent pas ?

Norbert Anzenberger, premier adjoint au maire de Reichstett, rappelle dans une tribune adressée aux DNA que le site de l'ancienne raffinerie n'a pas vocation à accueillir des installations et activités indésirables à Strasbourg ou ailleurs dans l'Eurométropole.

« Non, les Reichstettois ne doivent pas devenir les laissés-pour-compte de l'Eurométropole.

Pourquoi notre commune de 4 500 habitants et les communes avoisinantes devraient-elles subir tout ce que les riverains du port aux pétroles de Strasbourg ne veulent pas, et notamment la géothermie profonde et l'augmentation des capacités de stockage de produits dangereux ?

La forte mobilisation, d'ailleurs légitime, des habitants de la Robertsau et du Conseil des XV ainsi que des associations de quartier a fait reculer le maire de Strasbourg, Roland Ries, le président de l'Eurométropole, Robert Herrmann, mais aussi le préfet et l'État.

Strasbourg refusant d'accueillir ces structures, les élus de l'Eurométropole avalisent, sans la moindre concertation, de déplacer ces projets sur un site qu'on présente comme désaffecté et surtout où les habitants ont eu l'habitude de vivre avec une raffinerie, entre 1962 et 2008. À savoir Reichstett.

Ces édiles oublient que Reichstett a changé et a évolué. Sorti de la zone Seveso, un projet de 450 logements

est en train de se construire avec notamment une part importante de logements sociaux, des résidences seniors, des crèches, des commerces, à proximité d'une baignade accueillant plus de 4 000 personnes par jour en été, et tout cela à moins de 500 m à vol d'oiseau du lieu où sont prévus et l'extension du stockage de gaz et l'usine de géothermie profonde.

Un Écoparc rhénan se réalise sur le site de l'ancienne raffinerie, destiné aux PME et PMI avec des restaurants d'entreprise et des lieux d'accueil pour les enfants des futurs salariés représentant plus de 1 500 emplois dans les années à venir.

La société Wagram, qui a repris la partie de stockage existante dans les cuves et la gare de distribution, n'a jamais subi de critiques de notre part. Au contraire, la poursuite de l'activité a été bien accueillie.

Mais alors pourquoi cette filiale de la société Total veut-elle mettre 2 000 tonnes de gaz en wagons-citernes de plus ? Procéder ainsi, c'est augmenter considérablement le risque sur site alors qu'aucun emploi supplémentaire ne va être créé et aucune surface supplémentaire ajoutée. Il s'agit donc bien d'une densification supplémentaire des risques dans une même zone.

Parallèlement, suite au refus de la ville de Strasbourg de l'accueillir, un projet de géothermie est annoncé sur le site de l'ancienne raffinerie, située sur le ban de la commune de Vendenheim.

Reichstett n'est pas contre la géothermie, nous avons même soutenu un projet

d'une entreprise alsacienne sur le ban communal mais bien sûr en dehors de la raffinerie et de la zone Seveso. Une délibération a été prise en 2013.

D'ailleurs, pourquoi l'idée d'implanter un puits de géothermie en zone Seveso à Strasbourg, et considérée comme mauvaise par Roland Ries et Robert Herrmann, deviendrait-elle soudainement bonne pour Reichstett ?

Roland Ries a expliqué que « choisir un site Seveso, avec un PPRT, c'est multiplier les risques, c'est créer inutilement une angoisse par rapport à cette filière et c'est un autre site non Seveso qu'il faut choisir pour expérimenter cette technologie ».

Comme lui, nous soutenons cette filière et comme lui nous estimons que cette technologie doit être expérimentée sur des sites non Seveso.

Aujourd'hui, il semble que l'Eurométropole soit à la manœuvre et demande aux élus et vice-présidents de sa majorité d'approuver ou de faire approuver ces projets aux communes voisines.

Nous ne pouvons qu'être étonnés de l'attitude de certains élus en charge de ces dossiers sensibles et nous le regrettons.

Mais Reichstett ne cédera pas à ces pressions !

Que ce soit pour la géothermie comme pour d'autres projets, ce que Strasbourg refuse ne doit pas être imposé aux communes membres de l'Eurométropole ». ■

Des finances saines dans un contexte hautement incertain

Le conseil municipal du 1^{er} février a eu pour objet entre autres le vote du budget 2016. Après avoir rappelé le contexte économique actuel, nous vous présentons les réalisations financières de 2015 et les prévisions pour 2016.

Contexte économique

La diminution des dotations de l'Etat a été confirmée et annoncée dans le Projet de Loi de Finances 2015, cette baisse annoncée a fortement évolué en défaveur des collectivités locales.

La contribution au titre du redressement de l'Etat est passée de 588 millions d'euros pour 2014 à 1450 millions d'euros pour 2015. De plus, il est prévu pour 2016 une contribution supplémentaire, égale à celle demandée en 2015. S'agissant de Reichstett, la dotation de l'Etat qui était de 368 K€ en 2014 est passée à 288 K€ en 2015 et sera de 217 K€ en 2016. Cette baisse représente 151 K€, soit plus de 6 points de fiscalité.

Par ailleurs, le Projet de Loi de Finances introduit une réforme majeure des dotations des communes et des intercommunalités, afin de rendre ces dotations plus transparentes et plus justes.

Les bases d'imposition progresseront de 1% du fait de l'inflation en 2015 (0,9% en 2014) comme décidé en loi de finances à l'assemblée nationale.

De nombreuses dépenses seront transférées avec le temps aux communes par l'Etat, Région, départements ou communautés de communes. Outre la baisse des subventions de plus en plus difficiles à obtenir, un premier impact a été la facturation de la collecte des déchets par l'Eurométropole qui impacte 2015 à hauteur de 35 K€. 2016 sera impactée par une incertitude sur le versement par l'Eurométropole des 35 K€ de fonds de concours sur la baignade. Ces deux surcoûts représentent près de 3 points de fiscalité.

La réforme de la taxe professionnelle est votée depuis 2010 et l'Etat la compensera à l'euro près à nouveau en 2016. A long terme, l'incertitude reste de mise

ANNÉE 2015

Après une baisse de 7,9 % entre 2013 et 2014, les dépenses de fonctionnement ont progressé de 7,7% entre 2014 et 2015, de manière conforme à ce qui était budgété. Les explications seront fournies ultérieurement.

Dès lors, la capacité d'autofinancement (CAF) record de 995 K€ en 2014 chute à 673 K€ en 2015, ce qui reste toutefois un niveau très confortable pour notre commune et nous permettra encore de bien investir en 2016.

Cette capacité d'autofinancement est même supérieure à celle budgétée qui était de 432 K€ parce que le surplus de produits fiscaux touché en 2014 à hauteur de 261 K€ n'était pas un phénomène non-récurrent, ce que nous n'avions pas anticipé au budget 2015. Le gain en 2015 (par rapport au budget) est ainsi de 153 K€, soit les deux tiers de l'amélioration de la CAF par rapport à celle budgétée en 2015, le reste étant expliqué ultérieurement.

Les investissements ont été de 1.797 K€ (676 K€ en 2014), montant auquel il faut rajouter les dépenses engagées en 2015 mais non encore payées au 31/12/2015 pour 1.804 K€ (derniers travaux de la salle des fêtes et dojo). L'investissement global représente ainsi 3.601 K€, la salle des fêtes représentant le plus gros poste pour 2.130 K€ TTC tout compris (dont 96 K€ au budget 2016).

L'endettement n'a pas progressé depuis 2008. Il s'élevait à 2.605 K€ en début de mandat précédent et est de 1.157 K€ à fin 2015. Reichstett est dans une logique de désendettement, ce qui permettra à la commune de lever les fonds significatifs qui devront être investis (crèches, école, périscolaire) d'ici fin de mandat pour l'arrivée de la ZAC.

Dans le même temps, notre trésorerie est de 3.081 K€ au 31 décembre 2015, montant duquel il faut déduire les investissements engagés mais non encore mandatés pour 1.804 K€, soit une trésorerie nette de 1.271 K€. Ce surplus de 271 K€ par rapport à notre matelas de sécurité incompressible de 1.000 K€ sera investi en 2016 et s'ajoutera à notre autofinancement de 673 K€. Il résulte des bonnes surprises relatives aux rentrées fiscales évoquées précédemment qui n'avaient pas été budgétées.

■ L'année a aussi été marquée par la réforme des rythmes scolaires qui, cumulée à la volonté de la municipalité d'accueillir tous les enfants au centre de loisir, a lourdement augmenté les subventions de la commune au CCAS, phénomène accentué par la perte de l'agrément (et donc des subventions qui sont liées). Les détails seront donnés ultérieurement.



ANNÉE 2016

■ Comme évoqué précédemment, la baisse de la DGF de l'Etat se poursuivra (217 K€ vs 288 K€ en 2015)

■ De la même façon, les réflexions en cours à l'Eurométropole sur la baignade aboutiront vraisemblablement à une perte de 35 K€.

■ Le contrat de performance énergétique (160 K€ par an pendant 8 ans) accentuera nos dépenses de fonctionnement et réduira nos capacités à investir, même si notre consommation énergétique baissera.

■ La poursuite de la politique menée au CLSH et des efforts salariaux effectués à la coccinelle engendreront une forte hausse des subventions de la mairie (+73 K€) aux structures du CCAS.

■ La pénalité SRU, majorée à 82 K€ en 2015 (68 K€ en 2014) restera du même niveau en 2016.

■ La location de locaux externes pendant les travaux de la salle des fêtes sera économisée (impact : - 45 K€ en 2016).

■ Notre capacité d'autofinancement nette prévue pour 2016 baissera ainsi à 402 K€ (673 K€ en 2014 et 995 K€ en 2013).

■ Les investissements, exceptionnels l'année passée, seront encore d'un niveau soutenu en 2016 (933 K€ du fait des bonus fiscaux évoqués précédemment et imputés sur 2016) avant de retrouver un niveau bien moindre dès 2017 (entre 400 et 500 K€).

■ Conformément à nos engagements électoraux, les taux de la fiscalité et notre endettement ne seront pas augmentés.

■ A contrario, les tarifs appliqués aux familles non reichstettoises qui boostent la fréquentation du centre de loisir (et donc la subvention de la mairie) seront augmentés de 5% (1% pour les familles reichstettoises).

■ S'agissant des tarifs de location de la salle des fêtes, ils seront alignés sur ceux des communes voisines.



Les chiffres

Dépenses de fonctionnement	Budget 2015	Réel 2015	Budget 2016
Charges à caractère général	983 300	935 661	1 012 400
Charges de personnel et frais assimilés	1 402 250	1 458 020	1 420 450
Atténuation de produits	90 000	82 301	85 000
Autres charges de gestion courante	408 600	392 293	449 695
Total dépenses de gestion courante	2 884 150	2 868 275	2 967 545
Charges financières	53 550	51 721	54 500
Charges exceptionnelles	4 000	3 207	3 300
Total des dépenses réelles	2 941 700	2 923 203	3 025 345
Dotations aux amortissements	160 000	141 187	158 012

Recettes de fonctionnement	Budget 2015	Réel 2015	Budget 2016
Atténuation de charges	130 000	172 990	130 000
Produits des services et du domaine	33 000	54 978	37 000
Impôts et taxes	2 759 530	2 920 431	2 924 823
Dotations et participations	438 700	453 170	335 500
Autres produits de gestion courante	182 000	169 813	170 000
Total des recettes de gestion courante	3 543 230	3 771 382	3 597 323
Produits financiers	0	2970	0
Produits exceptionnels	6 000	846	0
Total des recettes réelles	3 549 230	3 775 197	3 597 323

Capacité d'autofinancement	Budget 2015	Réel 2015	Budget 2016
Total des recettes réelles	3 549 230	3 775 197	3 597 323
Total des dépenses réelles	2 941 700	2 923 203	3 025 345
CAF Brute	607 530	851 994	571 978
Remboursement d'emprunts	175 000	178 805	170 000
CAF Nette (hors cessions d'actifs)	432 530	673 189	401 978

Palmarès des maisons fleuries et des décorations de Noël

Maisons fleuries

Nom	Catégorie	Classement
DIEBOLD Robert	Maison	Excellence
MUCKENSTURM Marcel	Maison	Excellence
BOSTAETTER Charles	Maison	Excellence
HENNIA Ali	Maison	1er prix
MROZ Felix	Maison	1er prix
OSTERTAG Patrick	Maison	1er prix
GRADT Marlène	Maison	1er prix
MARING Albert	Maison	2e prix
ZIRNHELD Pierre	Maison	2e prix
FELTEN René	Maison	2e prix
JAHIC Mirsad	Maison	2e prix
MARING Charles	Maison	2e prix
SCHOEFFTER Charles	Maison	2e prix
HESSLER Francis	Maison	2e prix
EBEL Violette	Maison	3e prix
BASTIAN Fernand	Maison	3e prix
GEORGER Marie-Thérèse	Maison	3e prix
LETTIERI Mario	Maison	3e prix
KIEFFER Roland	Maison	3e prix
MESSER Roger	Maison	3e prix
BUCHER Claude	Maison	3e prix
HILMARCHEL Jean-Pierre	Maison	3e prix
SCHUTZ Claude	Maison	3e prix
GOTTAR François	Maison	remarqué
MIERZYNSKI Alain	Maison	remarqué
URBAN Robert	Maison	remarqué
STURM Alain	Maison	remarqué
KLEIN François	Maison	remarqué
STREITH Jean-Paul	Maison	remarqué
JUND Célia	Maison	remarqué
GENG Charles	Maison jumelée	Excellence
OSTERTAG Siegfried	Maison jumelée	1er prix
LE GALL Odette	Maison jumelée	2e prix
NETT Pascal	Maison jumelée	2e prix
DE SOUSA	Maison jumelée	2e prix
KLUGHERTZ Dominique	Maison jumelée	3e prix
BUPTO Denise	Maison jumelée	3e prix
GRASSER Lucien	Maison jumelée	3e prix
GEISSMANN Agnès	Maison jumelée	remarqué
LAPP Patrick	Balcon	Excellence
HUBER Marie-Madeleine	Balcon	Excellence
JANICZEK Christine	Balcon	1er prix
HECHLER Jean	Balcon	1er prix
HENNEBO Eric	Balcon	2e prix
SCHMIDT Sébastien	Balcon	3e prix
SCHMITT Daniel	Balcon	remarqué
MULLER Martine	Balcon	remarqué
MULLER Sandra	Balcon	remarqué
NEFF Gérard	arrosage	
HEYMES Jeanne	arrosage	
KAST Claire	arrosage	



Les lauréats des maisons fleuries.



Les lauréats des décorations de Noël.

Décorations de Noël

Nom	Catégorie	Classement
BRAUN Charles	Maison	excellence
KLEIN François	Maison	excellence
MESSER Roger	Maison	1er prix
MUCKENSTURM Marcel	Maison	1er prix
GRADT Marlène	Maison	1er prix
BUCHER Claude	Maison	2ème prix
LETTIERI Mario	Maison	2ème prix
CHOLVIN	Maison	3ème prix
SCHWARTZ Marc	Maison	3ème prix
OSTER Laurent	Maison	remarqué
FREY Patrice	Maison	remarqué
CIASULLO Anjelo	Maison	remarqué
URBAN Marguerite	Maison	remarqué
DELLISTE Simone	Maison	remarqué
BILGER Alice	Maison	remarqué
BASTIAN Fernand	Maison	remarqué
OSTERTAG Siegfried	Maison jumelée	1er prix
KLUGHERTZ Dominique	Maison jumelée	remarqué
SCHMIDT Sébastien	Balcon	1er prix
FROEHL Aline	Balcon	2ème prix
SCHMITT Daniel	Balcon	remarqué
MULLER Martine	Balcon	remarqué
PATISSERIE HEITZ	Commerce	remarqué
"HOTEL RESTAURANT L'ETRIER"	Commerce	remarqué
HOTEL AIGLE D'OR	Commerce	remarqué
BOULANGERIE HAUKE	Commerce	remarqué
PRESSING	Maison	remarqué

Ce fut une très belle cérémonie en ce vendredi 18 mars au soir en mairie, à laquelle tous les *nominés* ont été conviés pour recevoir leur récompense. Merci à eux et aux nombreux habitants qui participent chaque année à l'embellissement estival et hivernal de notre commune !

Les traditions pascales



Sourires aux lèvres, sachets remplis d'oeufs multicolores, sucettes poussins et lapins en chocolat, ils firent honneur aux crêpes et gâteaux au son de l'orgue de barbarie avant de rentrer à la maison la tête emplie de souvenirs.

Samedi 19 mars à 9 h tapantes, une vingtaine de personnes : élus, bénévoles et membres de l'association du Parc de la Maison Alsacienne se sont retrouvés, bien emmitoufflés, pour décorer le site de la Maison Alsacienne.

C'était la 7^e éditions des Traditions Pascales dont le succès auprès des enfants n'a pas été démenti avec plus de 160 inscriptions.

Dès leur arrivée, les enfants ébahis ont posé pour la photo devant le grand lapin en paille (ballot de 500 kg), mis en place par M. Beyer et décoré. La vraie mascotte de la journée.

Puis, passage obligé au stand de maquillage. Enfants et parents ont ensuite baguenaudé d'expositions : maquettes de train, poissons de la gravière en ateliers ; bricolage, découpage, fabrication de bredele et lapins en massepain, peinture sur tissu, pêche aux canards.

Chaque enfant y trouva son bonheur. A 15 h 30, top départ de la chasse aux oeufs. Sourires aux lèvres, sachets remplis d'oeufs multicolores, sucettes poussins et lapins en chocolat, ils firent honneur aux crêpes et gâteaux au son de l'orgue de barbarie avant de rentrer à la maison la tête emplie de souvenirs. ■



Zones de circulation apaisées

La rue n'est jamais uniquement vouée à la circulation : elle accueille d'innombrables usages, activités et fonctions, qui cohabitent plus ou moins aisément. Modérer la vitesse est un des outils les plus efficaces pour résoudre les conflits d'usage et favoriser la mixité entre les modes de déplacement, tout en assurant les conditions de sécurité indispensables. La zone 30, la zone de rencontre et l'aire piétonne sont donc autant d'outils réglementaires pour organiser le partage de l'espace public.

Dans notre commune la Place de l'Ecluse, toutes les impasses qui débouchent sur la rue de l'III, l'Avenue Hay et la rue des Bleuets devant l'école vont devenir « ZONE DE RENCONTRE ».

Une zone de rencontre est une zone où les piétons ont priorité sur les cyclistes, les cyclistes ont priorité sur les voitures. La vitesse est limitée à 20 km/h.

Médiathèque

DERNIÈREMENT

La Compagnie Trio Virgule

Samedi 19 décembre 2015, spectacle *Contes des terres enneigées* de la Compagnie Trio Virgule

La Médiathèque a accueilli la compagnie Trio Virgule pour son spectacle *Contes des terres enneigées*, mêlant musique, conte et ombres chinoises. Bercés par la douce mélodie de la harpe, petits et grands enfants ont assisté à la rencontre de la petite fille vêtue de rouge

et du loup au soir de Noël et aux péripéties de Baléa, la belle jeune fille qui ne voulait pas être princesse. Variant les plaisirs entre les chants a capella, les intermèdes musicaux et les scènes projetées en ombres chinoises, ce spectacle a su ravir son public et le faire rêver. ■



Photos : J. Sanchez

Thomas Schoeffler

Jeudi 28 janvier, le one-man band Thomas Schoeffler a enflammé la Médiathèque avec ses rythmes crescendo, son harmonica éolien et sa voix au timbre mélancolique



Thomas Schoeffler est un artiste alsacien qui écrit lui-même ses chansons et sa musique. Il conjugue ses divers instruments et le battement de ses pieds avec beaucoup de talent. Sa voix est vibrante et mélancolique et son répertoire en anglais ; le ton est tantôt joyeux et rythmé, tantôt mélancolique. Son registre va de la chanson à ma copine, aux chansons des

esclaves aux Etats-Unis il y a 200 ans, en passant par les femmes qui l'ont quitté, le prisonnier qui veut s'enfuir de la prison pour rejoindre sa bien-aimée, et la difficulté de se lever pour aller travailler *day by day*. Du pur plaisir pour toutes les oreilles ! La participation du public fort nombreux et totalement conquis par l'artiste a été très active durant toute la soirée. ■

Le trio de bibliothécaires

Samedi 20 février la médiathèque a accueilli le trio de bibliothécaires de la médiathèque Sud pour leurs interprétations du Conte « Vassilia et le Lechii »



photo : C. Thomas

Ce fut une belle après-midi variant entre ombres chinoises, musique et interprétation originale des bibliothécaires. La jeune Vassilia perdue dans la forêt sibérienne a su déjouer les plans du terrible esprit des bois et affronter les épreuves qui l'attendaient, ce spectacle a autant ravi les petits que les grands. ■

ÉVÈNEMENTS À VENIR

Séance Bébés Lecteurs

**Innovation à partir du mercredi 30 mars
Séance Bébés Lecteurs
le dernier mercredi du mois de 10 h 30 à 11 h**



Parents, Grands-parents, Assistantes maternelles...venez partager un moment autour des livres et histoires avec les plus petits à partir de 6 mois à 3 ans
Inscriptions et renseignements à la médiathèque. ■

Comment un livre vient au monde

**Exposition du 12 au 30 avril
Comment un livre vient au monde**



Une exposition qui invite les enfants à un grand voyage dans les coulisses d'un livre, de sa création à sa fabrication.

Élaborée à partir de l'album *Sous le grand banyan* de J.C Mourlevat et Nathalie Novie. ■



3 rue des Muguets 67116 Reichstett 03 88 20 45 37
email : mediatheque@reichstett.fr blog : <https://mediareichstett.wordpress.com>

Horaires d'ouverture :

Mardi : 15 h - 19 h **Mercredi :** 10 h - 12 h et 15 h - 18 h **Jeudi :** 16 h - 18 h 30 **Vendredi :** 15 h - 18 h **Samedi :** 10 h - 13 h

Le fonds de la Médiathèque est actuellement constitué de plus de 20 000 documents, dont 15 000 livres, 4800 CD et DVD, 38 abonnements périodiques, 700 partitions. Les acquisitions sont faites très régulièrement en fonction des parutions et des suggestions d'achats de nos lecteurs. Nous collaborons avec la BDBR (Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin). L'équipe des bibliothécaires est à votre disposition, n'hésitez pas à les solliciter pour un choix de lecture ou autre multimédia.

Ambiance Carnaval pour tous les âges

La joyeuse troupe carnavalesque du centre de loisirs a envahi les rues de la commune avec char et cotillons pour rejoindre les résidents de l'Arc-en-Ciel qui les attendaient impatiemment avec ballons et friandises.

Quant à la Coccinelle, le thème de carnaval tournait autour des animaux familiers et plus particulièrement, du chien et du chat. Après un thème préparatoire de plusieurs semaines, petits et grand étaient fin prêts à fêter mardi gras, comme il se doit ! Journée haute en couleur, pleine de confettis, serpentins, sarbacanes, accompagnées de bonnes crêpes, sur fond de musique endiablée et le tour est joué ! Méli mélo de petits toutous et chatons, quelques animaux plus exotiques, et même une très jolie cigogne ! ■



Photo: La Coccinelle

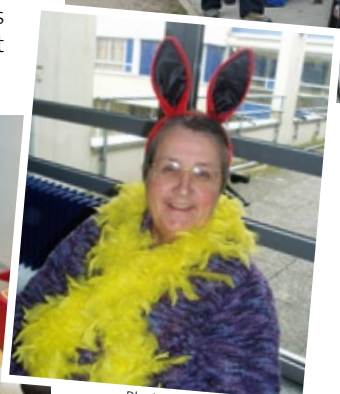


Photo: Maison de retraite

Journée haute en couleur, pleine de confettis, serpentins, sarbacanes, accompagnées de bonnes crêpes, sur fond de musique endiablée et le tour est joué !



Photo: Centre de loisirs

Fête des jeux

En famille, entre copains, adultes, ados, enfants, la fête des jeux organisée par le local jeunes au foyer Saint Michel samedi 30 janvier et le dimanche 13 mars a attiré de nombreux joueurs venus se défier et s'amuser autour de jeux anciens ou plus récents mais toujours d'actualité. ■



Local Jeunes

Match d'improvisation organisé au Foyer Saint Michel, samedi 22 janvier 2016, par Linda et toute son équipe.

Quel est le point commun entre la princesse Leia (héroïne de Star Wars), Bambi et Peter Pan ? A priori aucun, et pourtant tous ces personnages et bien d'autres, ont été revisités pendant près d'une heure trente, par une quinzaine d'adolescents lors de l'après-midi d'improvisation proposée par l'association...

Le capitaine JACK et son fidèle perroquet Jacko, partis à la recherche d'une île mystérieuse, se sont retrouvés malgré eux au Pôle Nord, confrontés à un énorme iceberg qu'ils ont réussi à éviter grâce à l'imagination débordantes des jeunes improvisateurs.

Trois groupes de 5 à 6 jeunes, l'un représentant Strasbourg, les deux autres Reichstett, se sont affrontés dans des joutes dont les thèmes, catégories d'improvisation et temps de jeu, ont été orchestrés par... (le maître de jeu). Un minute pour pré-



Photo: M. Wintz

parer les sketches (caucus dans le jargon de l'improvisateur), puis les équipes se lancent et donnent vie aux personnages. A l'issue de chaque Battle, la prestation est soumise au vote du public. Main levée pour les uns, poing fermé pour les autres. Finalement, c'est Reichstett qui l'emporte d'une très courte tête, avec 8 points contre 7 pour l'équipe de Strasbourg.

Cette après-midi s'est achevée par un sympathique pot qui a réuni les participants à cette Battle. ■

Toujours plus haut !

le Club de randonnées pédestres de Reichstett dans l'Himalaya



Photo: Club de randonnées pédestres de Reichstett

Cap sur le Kongma La 5535 m et Chhukhung 4730 m, au pied de la gigantesque face sud du Lhotse 8414 m et de l'emblématique Ama Dablam 6856 m, l'un des plus spectaculaires sommets de la région.

Le 22 octobre 2015, trois membres du Club de randonnées pédestres de Reichstett, Michel et Martine Albrecht, Michel Lutz et neuf autres équipiers se sont envolés vers le Népal pour un trek audacieux de 21 jours dans le massif de l'Everest, malgré les incertitudes liées aux séismes du mois d'avril et au blocage de ses frontières par l'Inde, qui a entraîné pénuries et rationnement de carburants.

En 2013, leur première tentative s'était arrêtée après le col du *Renjo La* (5365 m). Des conditions climatiques exceptionnelles les avaient alors privé du face à face tant espéré avec *Sagarmatha* (Everest en Népal).

Forts de l'expérience de 2013, Michel et Martine ont repris les grandes lignes du trek des Trois cols, sans le *Renjo La*. Ils ont tenu compte des difficultés liées à l'acclimatation aux hautes altitudes qui s'additionnent à celles du froid, de l'alimentation, des conditions d'hygiène et préparé l'expédition avec un seul objectif: que tout le monde passe !

La première journée à *Kathmandou* a permis de jauger l'étendue des dégâts dans la capitale et les difficultés de ses habitants, confrontés à la perte de leurs habitations, ou dans des tâches aussi banales que se chauffer ou faire la cuisine.

Avant de s'envoler pour *Lukla*, le groupe fait connaissance avec ses trois guides Nabin, Lakpa et Dorjee. Les deux premiers sont francophones. Un petit avion de 15 places nous dépose sur la piste en pente, longue de 400 m de l'aéroport de *Lukla* (2840 m). Six porteurs attendent les randonneurs à *Lukla*.

Michel a concocté des étapes courtes aux dénivelés modérés pour emmener son petit monde en douceur vers le Toit du monde en passant par *Phakding* 2650 m, *Namche Bazar* 3450 m, le bien nommé bazar himalayen, *Khumjung* 3780 m, village dévasté par le séisme, *Tengboche* 3860 m, et son célèbre monastère, *Pheriche* 4240 m, *Dughla* 4620 m, rebaptisé « *Duglagla* », en raison du froid qui y régnait et enfin *Lobuche* 4910 m, qui deviendra le camp de base du groupe pendant deux jours.

Le lendemain, l'ascension du *Kala Patthar* 5560 m, adossé au *Pumori* 7165 m et belvédère idéal sur l'Everest, restera gravé dans toutes les mémoires. Le voilà enfin, le « Toit du Monde »: *Sagarmatha*, *Chomolungma*, *Everest*. Peu importe la dénomination de ce géant, reprenez seulement ceci: 8848 m !

Après une journée de repos toute relative, cap sur le *Kongma La* 5535 m (pour quelques participants seule-

ment) et *Chhukhung* 4730 m, au pied de la gigantesque face sud du *Lhotse* 8414 m et de l'emblématique *Ama Dablam* 6856 m, l'un des plus spectaculaires sommets de la région. A partir de *Chhukhung*, montée au lac *Imja Tsho* 5100 m, au pied de l'*Island Peak* (6189 m), dans un hallucinant cirque glaciaire.

Retour sur *Dughla* puis *Dzongla* 4830 m où, à l'ombre de l'*Arakam Tse* 6423 m, les records de froid sont battus: -22°C à l'extérieur et -5°C dans la chambre! Suit une éprouvante, mais exaltante étape avec le passage du *Cho La* 5420 m et la descente sur *Dragnag* 4700 m. La journée suivante sera aussi passionnante avec la traversée du pharaonique glacier *Ngozumba*, puis l'arrivée à *Gokyo* 4800 m et son lac aux couleurs turquoises. Le *Gokyo Ri* 5365 m, qui offre le plus beau panorama du trek, sera la dernière ascension du programme. Pendant ce temps, quelques équipiers s'aventurent vers le camp de base du *Cho Oyu*, sommet d'une blancheur immaculée qui culmine à 8200 m.

Fin du périple à *Lukla* le 15 novembre 2015. ■

Randonnées pédestres: Président Charly Guth, 2 rue du col du Pigeonnier à Reichstett, tél: 03 88 20 28 29, mail: charsuguth@orange.fr

Passation de commandement à la 2^e compagnie du 291^e Jägerbataillon



La compagnie jumelée avec Reichstett, depuis le 8 mai 2012, a organisé pour la deuxième fois une passation de commandement dans les douves du Fort Rapp-Moltke.

Deux VAB BOXER placés devant l'entrée du fort, les façades illuminées, des flambeaux autour des soldats parfaitement alignés, ont donné un encadrement admirable à cette cérémonie.

«Un évènement toujours excep-

tionnel qui reflète les bonnes relations de notre jumelage avec cette unité» selon notre Maire Georges Schuler.

Dans son allocution il a souhaité la bienvenue au nouveau chef de corps du 291^e bataillon le lieutenant-colonel Marc-Ulrich Cropp et a valorisé le rôle de ces soldats au sein de notre commune.

Le capitaine Jochen Rinker qui a commandé jusqu'ici la 2^e Cie, retourne à la vie civile après 12 ans de

service militaire. *«Tu seras toujours le bienvenue chez nous»* souligne le Maire avant de lui remettre la médaille et le livre de Reichstett pour son départ et avant de souhaiter la bienvenue au capitaine Görlach qui a pris le commandement.

Après la cérémonie le capitaine partant a convié les autorités et les invités dans les salles d'alerte, qui pour l'occasion avaient été transformées en poste de commandement à l'aide de filets de camouflage. ■

Commémoration du 5 décembre des victimes de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc

La cérémonie a eu lieu le 4 décembre à Reichstett sous la direction du maire Georges Schuler et de François Sendra, président de l'UNC CUS Nord ; elle englobait les communes de Schiltigheim, Bischheim, Hœnheim, Souffelweyersheim et Reichstett.

Cette commémoration nationale du 5 décembre rend hommage à tous les morts en Algérie, en Tunisie et au Maroc pendant cette longue période de troubles.

Un public nombreux et plusieurs élus dont le sénateur André Reichhardt, le maire Pierre Perrin, Hubert Drenss représentant Bischheim, Christian Ball représentant



Photo : UNC CUS Nord

Schiltigheim, Christian Gringer représentant Hœnheim, ainsi que plusieurs adjoints et conseillers municipaux, Michel Pons de l'UNC Strasbourg Robert Ritter de l'UNC

Hoerdt, Roland Walter de l'UNC Brumath, tout comme les parachutistes et plusieurs membres des UNC et des particuliers ont assisté à la cérémonie.

François Sendra a mis également l'accent sur les attentats récents et meurtriers du 13 novembre en demandant à ce que notre pensée se porte aussi vers tous ces morts et blessés, et de nous associer au deuil de leurs familles éplorées.

Il a été procédé aux dépôts de gerbes par l'UNC Union nationale des Combattants de la CUS Nord, des parachutistes, du Souvenir Français, et des élus entourés des porte-drapeaux des différentes sections. ■

Etat civil

Du 15 décembre 2015 au 15 mars 2016

NAISSANCES

Aybüke ÇAKIR le 3 décembre 2015
Bilal ATOINI le 10 décembre 2015
Jules TERRIER le 12 décembre 2015
Imran BONFOUR le 22 décembre 2015
Timéo DECK le 5 janvier 2016
Aslan HÖBERE le 6 janvier 2016
Nathéo GEISSMANN le 10 janvier 2016
Lenny CLERC FERNANDEZ le 11 janvier 2016
Victoria HALLER le 17 janvier 2016
James HALLER le 17 janvier 2016
Katalyna KESSLER le 26 janvier 2016
Apollin HECTOR le 30 janvier 2016
Asiya BAYRAKTAR le 31 janvier 2016
Gabriel COSMAI le 11 mars 2016
Amel LABDAOUI le 11 mars 2016
Lucas SARLIN le 14 mars 2016

MARIAGES

Zine Eddine CHOUITER et Samira TRARI
le 26 novembre 2015
Mohamed ZAIDI et Céline GRANDCOLAS
le 13 février 2016
Omer DAG et Tugba EKICI
le 26 février 2016

Décès

Denise SPITZ née HOPP le 8 décembre 2015
née le 5 août 1936 à STRASBOURG
Yolande LECHARTIER née WALLER
le 21 décembre 2015
née le 26 juillet 1924 à MUNSTER
Jean-Pierre WERLE le 22 décembre 2015
né le 3 août 1926 à SCHILTIGHEIM

Georgette CRIQUI née WOLFF

le 24 décembre 2015
née le 30 mars 1926 à La WANTZENAU

Claude LEVASSEUR le 9 janvier 2016
né le 1^{er} août 1923 à SAINT AUBIN LES ELBEUF

André BARTH le 9 février 2016
né le 28 février 1935 à STRASBOURG

Joséphine SCHOTT le 2 mars 2016
née le 17 décembre 1923 à REICHSTETT

Emile VEIDT le 4 mars 2016
né le 8 juillet 1920 à SCHILTIGHEIM

Jeanne RAYMOND née JENNER
le 9 mars 2016
née le 27 août 1933 à SOUFFELWEYERSHEIM

GRANDS ANNIVERSAIRES

Roger SCHNEIDER 92 ans
né le 14 décembre 1923 à STRASBOURG

Joséphine SCHOTT 92 ans
née le 17 décembre 1923 à REICHSTETT
décédée le 2 mars 2016

Solange JOLY 90 ans
née le 26 décembre 1925 à VIEL SAINT REMY

Palmyre REMMER née GUITTARD 94 ans
née le 29 décembre 1921 à FAVEROIS

Joseph LAUTH 90 ans
né le 6 janvier 1926 à NIEDERHAUSBERGEN

Yvonne BORNERT née LUTTMANN 91 ans
née le 18 février 1925 à STRASBOURG

Joseph SCHOTT 90 ans
né le 21 février 1926 à REICHSTETT

Odile MANGIN née DOMPNIER 93 ans
née le 6 mars 1923
à SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Alice SCHIMCHOVITCH née SCHMIDT 90 ans
née le 8 mars 1926 à REICHSTETT

NOCES D'OR



Photo: Mairie

Le 27 décembre 2015
Gérard ROCCHI et Marie-Claire RAEPPEL
Mariés le 27 décembre 1965 à BISCHHEIM

Le 29 janvier 2016
Vincent TORRES et Monique FRITSCH
Mariés le 29 janvier 1966 à STRASBOURG

NOCES DE DIAMANT

Le 27 janvier 2016
Albert MARING et Erna ZERR
Mariés le 27 janvier 1956 à REICHSTETT

Le 11 février 2016
Claude TOUPIOLLE et Alice HOERTH
Mariés le 11 février 1956 à STRASBOURG

ViaTrajectoire le service public d'inscription en maison de retraite en ligne fête ses un an !

Inscrire un proche en maison de retraite était auparavant une démarche laborieuse. Depuis maintenant un an, les alsaciens peuvent utiliser **viatrajectoire.fr**, le premier site d'inscription en maison de retraite en ligne.

Un véritable gain de temps pour eux, qui en un clic, complètent et envoient leur dossier d'admission au lieu de faire la tournée des établissements. Le site comptabilise aujourd'hui plus de 10 000 demandes d'inscription. Si majoritairement celles-ci proviennent de l'hôpital, les usagers sont de plus en plus nombreux à s'inscrire depuis leur domicile, avec l'aide de leur médecin traitant. Aujourd'hui, toutes les maisons de retraite alsaciennes sont connectées à ViaTrajectoire et 85 % d'entre elles ont déjà finalisé des admissions sur le site. Le Conseil Départemental du Bas-Rhin, partenaire de ce projet, espère avec ViaTrajectoire une amélioration des délais d'admission en maison de retraite grâce à l'actualisation en temps réel des listes d'attente. A terme, ce service public dématérialisé devrait permettre de mettre fin aux inscriptions « papier ». ■

Insertions publicitaires dans le bulletin municipal

Les sociétés ont la possibilité de faire paraître des publicités.

Les tarifs en vigueur sont les suivants :

- 800 € pour une page
- 400 € pour une demi-page
- 200 € pour un quart de page
- 100 € pour un huitième de page

Ces prix s'entendent par bulletin municipal individuel, sachant qu'il y a 4 publications / an, soit début janvier, début avril, début juillet et début octobre.

En cas d'intérêt ou pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser à Christine Reichert, Adjointe au Maire, Mairie de Reichstett, tél.: 03 88 200 226, courriel : creichert@reichstett.fr

FENETRE WEB Dépannage et services informatiques à domicile

50%
de réduction
d'impôt



Tél : 06 02 51 89 68

www.fenetreweb.fr
contact@fenetreweb.fr



Etude d'audience du Canal Local – Questionnaire

Votre avis nous intéresse

Ce questionnaire est individuel et anonyme. Cela ne vous prendra que quelques minutes. Nous vous remercions par avance de votre participation. Il est possible de venir chercher d'autres questionnaires en mairie. Toutes les informations collectées seront utilisées exclusivement pour cette enquête. Les résultats vous seront communiqués dès leur analyse. Merci de déposer le questionnaire rempli en mairie avant le 30 mai 2016.

1 Si vous regardez les reportages de la Commune, est-ce sur :

- ☐ Le site internet de la Commune de Reichstett
☐ Le Canal local

2 Connaissez-vous le Canal local ?

- ☐ Oui ☐ Non

3 Êtes-vous câblés via Numéricable ?

- ☐ Oui ☐ Non

4 Savez-vous sur quelle chaîne trouver le Canal local ?

- ☐ Oui ☐ Non

5 Pensez-vous qu'il est utile pour une commune d'avoir une télévision locale ?

- ☐ Oui ☐ Non

Pour quelle(s) raison(s) ?

.....
.....
.....
.....

6 Regardez-vous le Canal local ?

- ☐ Oui ☐ Non

7 Par quel moyen avez-vous connu le Canal local ?

- ☐ Cercle familial / amical
☐ Mairie (affiche/journal communal / journaux électroniques d'informations...)
☐ Autres supports
☐ Par hasard
☐ Autres, précisez :

.....
.....
.....

8 A quelle fréquence regardez-vous le Canal local ?

- ☐ Tous les jours
☐ Au moins une fois par semaine
☐ Au moins une fois par mois
☐ Jamais

9 À quel moment de la journée ?

- ☐ Plutôt le matin
☐ Plutôt l'après-midi
☐ Plutôt le soir
☐ Pendant les repas
☐ Jamais

10 Avec qui regardez-vous le Canal local ?

- ☐ Seul ☐ Avec des amis
☐ En couple ☐ En famille

11 Sur le Canal local, quelles sont les informations qui vous intéressent le plus ?

- ☐ Reportages
☐ Annonces
☐ Page informations communales
☐ Page informations associatives
☐ Autres. Donnez une note aux programmes (0 étant la moins bonne note, 10 étant la meilleure) :

Reportages :

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Pages infographiques (pages agenda, informations communales...) :

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

12 Pensez-vous que la durée des reportages est :

- ☐ Très satisfaisante
☐ Satisfaisante
☐ Insatisfaisante
☐ Très insatisfaisante

13 Pensez-vous que la durée des annonces est :

- ☐ Très satisfaisante
☐ Satisfaisante
☐ Insatisfaisante
☐ Très insatisfaisante

14 Êtes-vous satisfait des programmes diffusés sur le Canal local ?

- ☐ Très satisfaisante
☐ Satisfaisante
☐ Insatisfaisante
☐ Très insatisfaisante

15 Quels types de programme souhaiteriez-vous voir sur le Canal local ?

- ☐ Sujet de reportage à destination des jeunes
☐ Sujet de reportage à destination des seniors
☐ Sujet de reportage à destination des familles
☐ Plus d'informations sur les manifestations communales et associatives
☐ Reportages sur les communes avoisinantes
☐ Plus d'annonces
☐ Une rubrique "histoire de Reichstett"
☐ Des informations sur Strasbourg Eurométropole
☐ Autre :

16 Quelles autres informations souhaiteriez-vous voir apparaître sur les pages du Canal local ?

- ☐ Page sortie cinéma
☐ Page météo
☐ Éphémérides
☐ Page recettes
☐ Page sport
☐ Autre :

17 Pensez-vous qu'il y aurait lieu de moderniser le Canal local ?

- ☐ Oui ☐ Non

18 Pensez-vous qu'il y aurait éventuellement lieu de remplacer le Canal local par une vraie chaîne de TV locale ?

- ☐ Oui ☐ Non

19 Vivez-vous à Reichstett ?

- ☐ Oui ☐ Non

20 Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- ☐ Moins de 15 ans
☐ Entre 15 et 30 ans
☐ Entre 31 et 50 ans
☐ Entre 51 ans et 70 ans
☐ Plus de 70 ans

21 Dans quelle Catégorie Socio-Professionnelle vous trouvez-vous ?

- ☐ Agriculteurs exploitants
☐ Artisans, commerçants et chefs d'entreprises
☐ Cadres et professions intellectuelles supérieures
☐ Professions intermédiaires
☐ Employés

22 Vous êtes ?

- ☐ Une femme ☐ Un homme
☐ Ouvriers ☐ Retraité
☐ Autres ☐ Sans activité professionnelle

Autres remarques éventuelles

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Agenda

Avril

Vendredi 8, samedi 9, dimanche 10
Représentation en français Salle des Fêtes (Rischstetter Bâsetheater)

Vendredi 22 Gala infirmier
Salle des Fêtes (IFFSI)

Samedi 30 Loto Salle des Fêtes (Ecole primaire)

Mai

Dimanche 1^{er} Fête du muguet à côté du chalet apiculteurs (Musique Union)

Du jeudi 5 au dimanche 8
Jumelage Gouesnou Salle des Fêtes (Association Jumelage)

Samedi 21 Soirée tartes

flambées Maison de retraite (Les Couleurs de l'Arc-en-Ciel)

Samedi 21 Assemblée Générale Salle des Fêtes (D'Richstetter Scholletrapper)

Samedi 28 Tournoi d'échecs Salle des Fêtes (Commune NAP)

Juin

Samedi 4 Spectacle de fin d'année
Salle des Fêtes (Modern'Jazz)

Dimanche 5 Culte repas Fort Rapp (Paroisse protestante)

Du vendredi 10 au dimanche

12 Exposition Salle des Fêtes (Atelier Van Gogh)

Samedi 11 et dimanche 12 Journée Internationale des Fortifications et 20^e anniversaire du Fort Fort Rapp (Patrimoine et Histoire)

Juillet

Mercredi 13 Bal populaire Plan d'eau (Comité des Fêtes)

FORT RAPP Visites guidées le jeudi à 15 h et d'avril à septembre les 2^e et 4^e dimanche à 15 h.

Informations pratiques

Balayage mécanisé de la voirie

L'Eurométropole, en concertation avec la Commune, a établi un nouveau planning de passage que vous trouverez ci-après.

Afin d'optimiser ce travail, rappel d'une règle essentielle à observer: éviter le stationnement sur la chaussée avant le passage de la machine (de 5 h à 11 h).

En raison du gabarit de la balayeuse et de son angle de braquage, une voiture stationnée empêche le nettoyage de plus de 10m de caniveaux. Une rue avec un stationnement trop important risque à terme de ne plus être balayée.

De plus, l'accumulation de sable engendre un développement des mauvaises herbes qui retiendront les dépôts jusqu'à occasionner un problème d'évacuation des eaux pluviales dans les caniveaux pouvant générer des inondations de cave.

Le désherbage mécanisé des caniveaux de certaines rues sera effectué en mai et juin. Des panneaux seront mis en place quelques jours avant le passage de la machine... Pensez à déplacer votre véhicule la veille.

Les mercredis 5 et 20 avril - 4 et 18 mai - 1^{er}, 15 et 29 juin - 20 juillet :

rue du Général de Gaulle, du Terrain, du Nordfeld, du Souvenir, Courbée, du Général Leclerc, de la Wantzenau, Kloeck, Meyer, du Vignoble, des Hironnelles, des Rossignols, des Alouettes, du Cheval Noir, des Mésanges, des Pinsons, des Pigeons, des Perdrix, des Faisans, des Merles, d'Aquitaine, du Limousin, de Savoie, de Normandie, de Vendée, de Provence, de Bretagne, de Lorraine, de Champagne Avenue d'Alsace, de Bourgogne. Place des Cigognes, du Docteur Albert Schweitzer. Impasse du Centre.

Les jeudis 7 et 21 avril - 19 mai - 2, 16 et 30 juin - 21 juillet :

rue du Général de Gaulle, de Vendenheim, de Mundolsheim, Hector Berlioz, des Roses, des Narcisses, des Tulipes, des Jacinthes, des Dahlias, des Muguet, des Anémones, des Marguerites, des Mimosas, des Bleuets, des Primevères, des Glaïeuls, des Pâquerettes, Claude Debussy, Frédéric Chopin, Maurice Ravel, Jean-Baptiste Lully, de l'Il, de la Bruche, de la Moder, du Canal, du Grand-Ballon, du Brézouard, du Vieil-Armand, du Col du Linge, du Col du Bonhomme, du Markstein, de la Charbonnière, des Trois-Épis, du Mont Sainte-Odile, du Champ du Feu, du Climont, du Donon, du Dabo, du Haut-Barr, du Col du Pigeonnier, Neuve, Schmidt, Leh, du Jardin, de la Croix. Avenue Hay, du Rhin, des Vosges, Jean-Sébastien Bach. Place des Lilas, des Violettes.

Les mercredis 13 avril - 11 mai - 8 juin - 6 et 13 juillet :

rue du Général de Gaulle, rue de la Wantzenau, avenue d'Alsace, avenue des Vosges, rue des Marguerites, abords des écoles, du Centre de Loisirs, de la Coccinelle et de la médiathèque.

Les mercredis 27 avril - 25 mai - 22 juin - 27 juillet :

rue du Général de Gaulle, rue de la Wantzenau, avenue d'Alsace, avenue des Vosges, rue des Marguerites, abords des écoles, du Centre de Loisirs, de la Coccinelle et de la médiathèque. Rue de la Gravière, de Picardie, de l'Industrie, de l'Artisanat, du Commerce, de l'Embranchement, du Chemin de Fer, du Rail.

	DÉCHET - TRI	
	Mobile	Vert
avril	mercredi 13	mercredi 27
mai	samedi 14	vendredi 27
juin	lundi 13	samedi 25
juillet	mercredi 13	mercredi 27

DECHETTERIE MOBILE NORMALE : du lundi au vendredi de 11 h à 19 h, le samedi de 9 h à 17 h.

DECHETTERIE MOBILE SPECIALE VEGETAUX : du lundi au vendredi de 14 h à 19 h, le samedi de 10 h à 17 h

DECHETTERIE FIXE : La Wantzenau, ZA La Wantzenau, rue Georges Cuvier, le lundi, mercredi et samedi de 8 h à 19 h.

Vers l'enquête publique sur le PLU de l'Eurométropole

Après plus de cinq ans d'élaboration, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de l'Eurométropole a été arrêté par le conseil métropolitain le 27 novembre dernier et sera définitivement adopté fin 2016.

Depuis le diagnostic de territoire en 2011 jusqu'aux prescriptions réglementaires en 2015, plusieurs étapes de concertation ont jalonné son élaboration.

Ces temps forts ont été l'occasion de présenter avec le maximum de clarté et de pédagogie les enjeux, les orientations et la traduction réglementaire de ce document cadre pour la politique d'aménagement du territoire de l'agglomération. La concertation a également permis de proposer de nombreuses rencontres avec le public permettant à chacun de s'exprimer.

Obligatoire et codifiée, l'étape de l'enquête publique est aujourd'hui la dernière occasion donnée aux habitants de faire leurs remarques.

Elle se déroulera du 4 avril au 20 mai et sera encadrée par une équipe de 7 commissaires enquêteurs.

Pendant cette période, un dossier complet du PLU arrêté sera à disposition au dans les mairies et au centre administratif de l'Eurométropole. Un registre d'observations sera tenu à la disposition du public et plusieurs permanences seront organisées pour un échange direct avec la commission d'enquête. Vous pourrez également déposer vos observations directement via le site internet strasbourg.eu, dans la rubrique consacrée au PLU.

Le commissaire enquêteur sera en mairie de Reichstett le 19 avril de 9 h à 12 h.